

Section EFS

A destination des députés et sénateurs dans le cadre du débat parlementaire sur le PLFSS 2023.

Objet : L'EFS, un établissement public en déroute. Un modèle éthique transfusionnel en danger.

Mesdames et Messieurs

La CFDT est inquiète quant à l'avenir de l'EFS et par conséquent à la survie du modèle transfusionnel français, cher aux citoyens, basé sur des dons anonymes et gratuits.

Aujourd'hui, les personnels de l'EFS sont de nouveau en grève.

La CFDT a déposé un ultime préavis de grève du 22 septembre 2022 jusqu'au 2 janvier 2023 pour dénoncer la situation catastrophique de l'établissement public qu'est l'EFS et demander les moyens nécessaires pour assurer la mission qui lui est confié, dans le respect, la dignité des personnels.

Nous allons vous expliquer pourquoi :

Les personnels de l'EFS soignent 1 million de patients par an. 10 000 dons par jour sont nécessaires

Or, l'EFS n'arrive plus ni à recruter ni à fidéliser les personnels après 13 ans de non révision de nos classifications et bientôt 4 positions sur 10 en dessous du SMIC. Le Turn over explose ! Les conditions de travail sont devenues catastrophiques et continuent de se dégrader au fil du temps. La CFDT observe une perte de compétences qui s'accroît et s'accélère sur des postes de travail spécialisés dans le domaine transfusionnel

Pour la collecte de sang, cette vacance de postes entraîne des milliers de jours de fermeture de maisons du don par an, la suppression de lits en collecte et de centaines de collectes mobiles chaque mois. L'EFS ne déploie ses effectifs de prélèvement qui restent, sur l'autosuffisance en produits sanguins labiles (PSL), délaissant le prélèvement de plasma par aphérèse. Cela engendre la non réalisation de ses objectifs d'aphérèse plasmatisée et notamment de plasma non thérapeutique à destination du LFB (Laboratoire Français de Biotechnologie). Le Plasma non thérapeutique, matière première des médicaments dérivés du sang, est indispensables à certains patients atteints de pathologies graves.

L'EFS fait des appels aux dons nationaux réguliers depuis 2020. Ces appels devaient rester exceptionnels, mais ils sont devenus la règle depuis 2 ans. Ils désorganisent la collecte de sang avec un

surcroît d'activité important lors de l'appel. De plus, ces appels nationaux habituent les donneurs à ne venir que lorsque l'EFS tire la sonnette d'alarme. Cette habitude est devenue très inquiétante et critique pour notre modèle transfusionnel.

En 2022, l'EFS est encore allé plus loin et a publié deux appels aux dons d'urgence vitale avec moins de 4 mois d'écart. Les deux seuls de son histoire.

Le 12 septembre, la **Haute Autorité de Santé (HAS)** a émis une série de recommandations médicales afin d'éviter au maximum d'effectuer des transfusions sanguines, dans un contexte de « réserves insuffisantes de sang ».

Faute de moyens suffisants donnés à l'établissement pour pouvoir recruter et rétribuer convenablement les personnels, l'Etat n'organise-t-il pas la pénurie de personnel et ne prépare-t-il pas l'arrivée d'opérateurs privés ?

Il ne faudrait pas que l'Etat français suive le chemin de Société Canadienne du Sang (SCS). Cette société s'est associée en septembre 2022 à la multinationale GRIFOLS pour collecter le plasma des Canadiens afin d'augmenter la production de Médicaments Dérivés du Sang, notamment d'immunoglobulines (Ig), et réduire leur niveau d'importation, faisant fi du modèle éthique transfusionnel en rétribuant les donneurs (qui n'en sont plus, et deviennent de fait des vendeurs).

La marchandisation du corps humain serait-elle est en route ? Tout porte à le croire !

Après les maisons de retraite, l'argent public financera t'il la fin de l'éthique transfusionnelle française ?

Pour les laboratoires de l'EFS, notamment d'immunohématologie, (plus grand laboratoire de France) et la délivrance de PSL, la vacance de poste entraîne des PCA (plan de continuité d'activité) en cascade, avec parfois de la sous-traitance d'analyses. Les personnels de cette activité organisée en 24h/24, 7 jours/7, ont des plannings quotidiennement modifiés et il devient un casse-tête de réussir la continuité d'activité nécessaires aux patients.

En Conseil d'Administration fin 2020, le Président de l'EFS disait : « *A ce stade, le budget 2021 n'intègre aucune revalorisation salariale supplémentaire pour réaligner les grilles salariales de l'EFS au marché du travail et ainsi atténuer les effets du Ségur de la santé. Les difficultés majeures de recrutement et de fidélisation sont un risque stratégique réel pour la continuité d'activité de l'EFS.* »

Force est de constater que ces risques et leurs mesures non pas été prises en compte à la hauteur des enjeux.

Pour preuve, voici quelques indicateurs sociaux fortement dégradés en 2021 :

- **Dépassement aux 48h de travail par semaine :** 20% des semaines de l'activité prélèvement comptabilisent un dépassement aux 48 heures de travail. 33% pour l'activité de l'IH/Délivrance, 35% pour les services support. La moyenne est à 50h.
- **Dépassement aux 12h par jour de travail :** 31 % des personnels de l'activité d'IH/DEL dépassent les 12 heures. 89% d'entre eux sont des techniciens de laboratoire.
- **Dépassement aux 12h d'amplitude de travail par jour :** 51% des salariés du prélèvement dépassent les 12 heures d'amplitude de travail. 42% dans l'activité d'IH/DEL.

- **Dépassement aux 35h par semaine par des temps partiels** : 28% des salariés à temps partiel du prélèvement dépassent les 35h par semaine. 32% des temps partiels en IH/DEL.

Les métiers de techniciens de laboratoire et d'infirmiers sont les plus impactés par ces dépassements.

La dette sociale de l'EFS est en constante augmentation depuis de nombreuses années totalisant 58 millions d'euros en 2021 dont 41 millions d'euros de CET. Pour 2022, l'EFS prévoit une augmentation de 11 millions d'euros de cette dette. Si la prévision se confirme, cela fera une dette qui représente 14,9% de la masse salariale (2021).

Le 7 octobre 2022 en Conseil d'administration l'EFS demande l'autorisation d'augmenter son découvert autorisé de 20 millions d'euros faute de trésorerie suffisante pour assurer sa gestion courante. L'EFS vacille à tous les niveaux !

Voilà, mesdames, messieurs où en est la situation tant à la pérennité de l'éthique français qu'à la survie de l'EFS, établissement public. La situation est dramatique, le mode dégradé est devenu le fonctionnement de l'établissement.

L'EFS VACILLE !

Le Gouvernement bien qu'interpelé par la CFDT à plusieurs reprises et **parfaitement au courant** de ce qui se passe à l'EFS, renvoie vers les négociations annuelles obligatoires (NAO) ! Or, celles-ci sont suspendues faute d'arbitrage favorable de ce même Gouvernement.

[Question N° 42985](#)

[Question N° 43126](#)

L'appel à la grève est un appel au secours auprès du gouvernement, des parlementaires et du grand public.

La CFDT réclame pour assurer la pérennité de l'éthique et l'autosuffisance nationale en approvisionnement de produits sanguins :

- une revalorisation salariale de l'ensemble des professionnels,
- une révision de la classification et des rémunérations à la hauteur des enjeux de la mission de service public de l'EFS, établissement public qui se définit par les valeurs suivantes: la responsabilité, l'excellence, l'innovation et l'éthique, valeurs également portées par l'Etat français,
- des effectifs suffisants afin de garantir à tous une conciliation vie personnelle – vie professionnelle et le respect de la loi (temps de travail et repos)
- une amélioration des conditions de travail.

La CFDT tient à conserver un système de santé solide et solidaire.

Benoît LEMERCIER
DELEGUE SYNDICAL CENTRAL
Tel : 06 87 37 58 57

Carole FORATIER
DELEGUEE SYNDICALE CENTRALE
Tel : 06 88 60 56 33

